

INFORMATION AUX RIVERAINS DE LA RUE ANDRÉ CHÉNIER ET DE L'IMPASSE VOLTAIRE A DEUIL-LA-BARRE

MISE EN SEPARATIF DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Madame, Monsieur,

Afin d'améliorer le fonctionnement du système d'assainissement, le collecteur et les branchements existants de la rue André Chénier et de l'impasse Voltaire à Deuil-la-Barre doivent être rénovés en intégralité et seront doublés par une canalisation dédiée aux eaux usées.

Les travaux d'assainissement menés par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée en partenariat avec la commune de Deuil-la-Barre débuteront le **4 septembre 2017** pour une durée prévisionnelle d'un mois. Pour cela, l'entreprise FAYOLLE a été mandatée.

Le chantier démarre par la rue André Chénier, et en parallèle à compter du **11 septembre** pour l'impasse Voltaire. Du 11 au 15/09, la rue Camille Flammarion sera barrée à la circulation afin d'exécuter les raccordements au niveau de l'intersection.

Durant ce chantier, la circulation sera perturbée avec la fermeture de la voie et le stationnement sera interdit en journée afin de permettre le bon déroulement des travaux. L'entreprise FAYOLLE mettra tout en œuvre afin de limiter la gêne occasionnée. A cet effet, le chef de chantier se tiendra à disposition pour gérer au mieux et avec vous ces contraintes au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Par ailleurs, un cheminement protégé pour les piétons sera mis en place.

Pour la collecte des ordures ménagères, les camions ne pourront circuler durant cette période. Aussi, l'entreprise FAYOLLE devra acheminer vos conteneurs aux points de collecte définis par le Syndicat Emeraude. De ce fait, afin de faciliter la tâche de l'équipe, vous devrez sortir vos conteneurs avant 16 h les jours de collecte afin qu'ils soient pris en charge par le personnel de l'entreprise.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux.

Muriel SCOLAN

Maire de Deuil-la-Barre



Luc STREHAIANO

Président de Plaine Vallée